

*Des « Refusés ».
Les compositeurs candidats malheureux
à l'Académie des Beaux-arts
sous la Troisième République*

Myriam CHIMÈNES

« Et cela me fait grosse peine »
Erik Satie

Consacrer une étude aux « refusés », qualifiant ainsi les compositeurs candidats malheureux à l'Académie des Beaux-Arts, implique une référence aux élus, à ceux que l'illustre Compagnie juge dignes de pénétrer en son sein et que l'on peut qualifier de « musiciens officiels »¹. En 1871, la République abdique en faveur de l'Académie à laquelle l'administration des Beaux-arts abandonne l'enseignement artistique en lui déléguant ses pouvoirs : c'est l'Académie qui établit les programmes des concours et choisit le directeur de la Villa Médicis. Pour les arts plastiques, elle contrôle l'enseignement des Beaux-Arts et décide des admissions aux salons annuels. Pour la musique, elle exerce un monopole indirect sur les créations à l'Opéra, dont le cahier des charges impose la création « d'actes nouveaux » de compositeurs obligatoirement recrutés parmi les lauréats du prix de Rome². Le terme « refusé » est en l'occurrence emprunté à

¹ Voir Myriam CHIMÈNES, « La Nomenclatura musicale en France sous la III^e République. Les compositeurs membres de l'Académie des Beaux-Arts », *Musique et médiations : le métier, l'instrument, l'oreille*, sous la direction de Hugues DUFOURT et Joël-Marie FAUQUET, Paris : Klincksieck, 1994, p. 111-145. Le présent article peut être considéré comme une sorte de négatif de cette première étude.

² Il est spécifié que « cet élève sera désigné par le Ministre, après avoir pris l'avis de la section de musique de l'Académie des Beaux-Arts qui présentera trois candidats » (lettre du Ministre de

celui employé dans le domaine des arts plastiques – le « Salon des refusés » est créé sous le Second Empire, à l'initiative de Napoléon III. Il est classique d'opposer les « pompiers » aux impressionnistes, le salon officiel à celui des refusés – et la mémoire collective retient précisément ceux que la mémoire officielle entendait délibérément évacuer. Au regard de l'histoire, les « grands » sont donc les « refusés ». Ce chassé-croisé entre mémoire collective et mémoire officielle paraît éminemment symptomatique. Chez les musiciens en revanche, à une exception notable près, les refusés ne font pas plus figure de novateurs que les élus et la postérité n'a pas toujours amplifié leur notoriété.

La Troisième République constitue un bon terrain d'investigation dans la mesure où il s'agit d'une période constitutionnellement stable, marquant l'avènement durable du pouvoir républicain sans pour autant que celui-ci n'instaure de politique musicale digne de ce nom. De 1870 à 1940, le rôle de l'État se modifie assez peu en la matière³, les investissements budgétaires restant essentiellement concentrés dans le fonctionnement de l'Opéra, de l'Opéra-Comique et du Conservatoire, tandis que les sociétés de concerts doivent se contenter de recueillir une pluie de maigres subventions. Quant à la création, elle demeure négligée jusqu'à l'instauration en 1938, sur décision du Front populaire, des premières commandes d'État à des compositeurs de musique. Auparavant, le prix de Rome constitue donc la seule aide de l'État à la création musicale. Et il convient d'ajouter que certaines clauses des cahiers des charges de l'Opéra et des associations symphoniques imposent l'audition d'œuvres inédites de musique française, sélectionnées de préférence dans la production des lauréats du prix de Rome. Ceci illustre un souci modeste de contribuer à la diffusion plutôt qu'une volonté de favoriser la création. C'est aussi la preuve de la toute puissance de l'Académie, ce qui explique qu'un fauteuil à l'Institut constitue un poste de commande important et donc convoité. Comment parvenir à y siéger ? L'élection étant le seul mode d'accession possible, il convient de poser la question : « comment réussir ? » – dont le corollaire est « pourquoi échouer ? »

L'Académie des Beaux-arts comprend cinq sections, dont celle de composition musicale qui réunit six membres sur un total de trente-sept. Les musiciens se trouvent donc largement minoritaires et le rapport de forces très inégal. Cette

l'Instruction publique et des Beaux-Arts au Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, 10 mars 1881 (Archives de l'Académie des Beaux-Arts [5E.56]).

³ Voir Myriam CHIMÈNES, « Le budget de la musique sous la III^e République », *La Musique : du théorique au politique*, sous la direction de Hugues DUFOURT et Joël-Marie FAUQUET, Paris : Klincksieck, 1991, p. 261-312.

situation leur impose en conséquence d'être doués d'un fort pouvoir de persuasion pour convaincre leurs pairs d'appuyer tel ou tel candidat et d'assurer ainsi les voix nécessaires à son élection – Debussy est un exemple illustre de compositeur couronné par le prix de Rome grâce au vote des non musiciens.

Le processus électoral est le suivant : lorsqu'un membre meurt, l'Académie déclare son fauteuil vacant. Les musiciens qui le souhaitent adressent alors à l'Institut une lettre de candidature, joignant en général un catalogue de leurs œuvres à la liste de leurs qualités – fonctions, récompenses, décorations etc. Parallèlement, l'usage des visites constitue un rituel d'une importance jugée déterminante, car susceptible de permettre au candidat de décider des académiciens qui ne lui étaient pas acquis d'avance. À cette tradition peut s'ajouter la pression sociale, les relations mondaines jouant éventuellement un rôle non négligeable⁴. Après que l'Académie a dressé la liste des candidats, les membres de la section musicale *seuls* effectuent un classement des cinq candidats qu'ils jugent dignes d'accéder à cet honneur – il peut cependant arriver qu'il n'y ait pas de classement, que le nombre de candidats sélectionnés soit inférieur ou encore qu'un ou deux candidats supplémentaires soient ajoutés par vote de l'Académie. À la séance du classement succède celle du vote, généralement une semaine plus tard, au cours de laquelle le soutien des membres non musiciens peut se révéler décisif. Enfin l'élection est entérinée par le Président de la République.

L'étude de ce parcours du combattant exige de s'interroger sur la démarche des candidats. Qui se juge digne de prétendre à ce qui est considéré comme une consécration ? Pourquoi ? Quels sont les arguments avancés ? Quel est l'âge moyen des candidats ? Quel est leur âge à leur première candidature ? Quelle est leur notoriété ? Quelle est celle, parfois invoquée, de leurs propres disciples lorsqu'ils sont professeurs ? Les réponses résident partiellement dans les lettres de candidatures, dont la présentation, le style et le contenu sont éloquents tout comme le catalogue des œuvres qui y est joint.

Il semble pertinent d'utiliser pour l'échec la grille d'analyse de la réussite⁵. Est-il possible de déduire des qualités qui valent le succès aux uns les défauts qui causent l'échec des autres ? Dans la négative, certains « refusés » présentent-ils des qualités semblables à celles des élus et peut-on arriver à comprendre les raisons de leur insuccès ? À ces critères s'ajoutent évidemment un bon nombre de variables, qui autorisent parfois des élections dès la première candidature.

⁴ Voir Myriam CHIMÈNES, *Mécènes et musiciens*, Paris : Fayard, 2004, p. 672-676 et « La Nomenclatura musicale en France sous la III^e République », p. 123-129.

⁵ Voir CHIMÈNES, « La Nomenclatura musicale en France sous la III^e République ».

Quelques personnalités réussissent d'emblée, doublant parfois des aînés multirécidivistes. C'est le cas de Massenet, Charles Lenepveu, Gustave Charpentier, Henri Rabaud, Paul Dukas et Florent Schmitt, élus après des batailles plus ou moins rudes imposées par des candidats malheureux mais coriaces : il peut y avoir jusqu'à huit tours de scrutin (élection de Lenepveu) pour parvenir à départager les candidats au prix de retournements parfois inattendus. Pour les repoussés, le nombre de candidatures peut être élevé.

Sous la Troisième République, il est procédé à vingt-deux élections de musiciens à l'Académie des Beaux-arts, la première en 1872, la dernière en 1938. Par définition imprévisible, le décès des titulaires entraîne une fréquence variable des vacances de sièges qui peuvent être distantes de plusieurs années (aucune élection pendant treize ans, de la mort d'Ambroise Thomas en 1896 à celle d'Ernest Reyer en 1909) ou singulièrement rapprochées (élections en 1891, 1892, 1894 et 1896 à la suite des décès de Léo Delibes, Ernest Guiraud, Charles Gounod et Ambroise Thomas). Cette réalité fait bien entendu aussi partie des hasards du concours, l'opportunité de postuler dépendant de facteurs aussi aléatoires que la mort des académiciens. Tandis que vingt-deux compositeurs sont donc élus au cours de cette période, trente-deux candidats échouent⁶. Cet écart relativement faible entre le nombre des élus et celui des « refusés », prouve qu'il y a relativement beaucoup de récidivistes, acharnés pour certains – trois d'entre eux ne présentent pas moins de six candidatures⁷. Les qualités majeures qui favorisent l'accession à un fauteuil à l'Académie sont la fonction d'enseignant au Conservatoire, le succès dans le domaine de l'art lyrique ou la notoriété acquise comme chef d'orchestre ou comme virtuose, complément de la position de compositeur. Comme les victorieux, nombre de candidats malheureux sont aptes à arguer de certaines de ces qualités.

L'enseignement au Conservatoire

C'est sans doute leur poste de professeur de composition au Conservatoire qui vaut leur élection à huit compositeurs : Victor Massé, François Bazin, Charles Lenepveu, Ernest Guiraud, Théodore Dubois, Widor, Fauré et Dukas. À deux exceptions près (Fauré et Widor), tous sont lauréats du prix de Rome. Neuf professeurs au Conservatoire n'en comptent pas moins au nombre des refusés :

⁶ Pour le détail des classements et des nombres de voix obtenues, voir Tableau n° 1. Voir aussi Tableau n° 2 (Musiciens élus) et Tableau n° 3 (Musiciens refusés).

⁷ Cette étude repose essentiellement sur des sources conservées dans les archives de l'Académie des Beaux-Arts à l'Institut : lettres de candidatures d'une part, procès-verbaux des séances de l'autre.

Antoine Elwart, Ernest Boulanger, Jules Duprato, Émile Pessard, Benjamin Godard, Charles Lefebvre, Bourgault-Ducoudray, Paul Vidal et Philippe Gaubert. Sauf Benjamin Godard, qui a échoué à deux reprises, tous sont lauréats du prix de Rome.

Élève de Fétis et de Lesueur, Antoine Elwart enseigne l'harmonie au Conservatoire depuis l'âge de 23 ans. Son nom reste associé à l'histoire de la Société des concerts du Conservatoire et à celle des Concerts populaires et son catalogue est abondant. En 1872, il a 64 ans lorsqu'il pose sa candidature pour la première fois, au fauteuil d'Auber, l'année même où il quitte son poste au Conservatoire. Il postule à nouveau sans succès en 1873. Il est à chaque fois classé par ajout de l'Académie sans recueillir aucune voix.

Ernest Boulanger, dont les deux filles Nadia et Lili s'illustreront au siècle suivant dans l'histoire de la musique, est professeur de chant au Conservatoire depuis deux ans lorsqu'il candidate pour la première fois en 1873 à l'âge de 58 ans. Classé quatrième, il se trouve le mieux placé au premier tour de scrutin derrière François Bazin qui est finalement élu et Ernest Reyer. L'élection de 1876 confirme le classement : Boulanger est deuxième derrière Reyer et fait un score honorable au premier tour de scrutin, obtenant 11 voix contre 16 à Reyer qui creuse l'écart et est élu au second tour. En 1878, il est classé troisième derrière Saint-Saëns et Massenet.

Professeur au Conservatoire depuis 1866, successivement d'harmonie puis d'accompagnement, Jules Duprato a remporté des succès notables sur la scène lyrique. Il candidate à trois reprises en 1876, 1878 et 1881, se mesurant successivement à Reyer, Massenet et Saint-Saëns. Classé à chaque fois quatrième, il ne recueille guère plus d'une voix ou deux.

Professeur d'harmonie au Conservatoire depuis 1881, Émile Pessard est aussi inspecteur du chant dans les écoles de la Ville de Paris, directeur musical de la Maison de la Légion d'Honneur et auteur de nombreuses œuvres montées à l'Opéra et à l'Opéra-Comique. Il pose sa candidature à six reprises. En 1891 et 1892, il est classé par ajout de l'Académie. En 1894, il n'est pas classé. Cet échec le dissuade peut-être de candidater à nouveau deux ans plus tard au fauteuil d'Ambroise Thomas. Il n'en récidive pas moins en 1909, en posant sa candidature au fauteuil de Reyer – il est alors classé par ajout de l'Académie. Il persévère en 1910 et 1912 sans jamais être classé. Pessard a comme concurrents des professeurs de composition qui le devancent (Guiraud, Dubois, Widor). L'année où Lenepveu se présente, il choisit de s'abstenir. En 1909, c'est Fauré, alors directeur du Conservatoire, *son* directeur, qui est élu à sa troisième candidature.

Benjamin Godard, qui a échoué deux fois au prix de Rome, est professeur d'ensemble instrumental au Conservatoire depuis 1887. Fort d'une solide réputation de violoniste virtuose et de pianiste, il est un compositeur fécond. Il a 45 ans lorsqu'il présente sa candidature à l'Académie des Beaux-arts en 1894. Sans succès. Son décès l'année suivante ruine tout espoir de réussite ultérieure.

Élève d'Ambroise Thomas, Charles Lefebvre est professeur d'ensemble instrumental au Conservatoire à partir de 1895. Auteur d'une œuvre considérable, il est consacré musicien dramatique grâce à *Djelma*, monté à l'Opéra en 1894. Il pose sa candidature à quatre reprises. La première fois, en 1896, un an après sa nomination au Conservatoire, il se présente au fauteuil de son « cher et tant regretté maître Ambroise Thomas⁸ ». Il précise alors que c'est à l'Académie qu'il doit la représentation de *Djelma* à l'Opéra et qu'il a reçu deux fois le Prix Chartier. Classé troisième en 1909, il est devancé par Widor et par Fauré qui est élu. En 1910, candidat au fauteuil de Lenepveu, il est classé deuxième et recueille les meilleurs scores derrière Widor qui l'emporte – il précède alors Messager et Pierné qui finiront par être élus. En 1912, il brigue le fauteuil de Massenet, à qui succède Gustave Charpentier.

Professeur d'histoire de la musique au Conservatoire depuis 1878, Bourgault-Ducoudray ne fait pas spontanément la démarche de se présenter. Lors de l'élection au fauteuil d'Ambroise Thomas, c'est l'Académie qui propose sa candidature en ajoutant son nom au classement au cours de sa séance du 18 avril 1896. Aussitôt informé, Bourgault-Ducoudray remercie l'Académie de lui « avoir donné une marque aussi flatteuse de sa sympathie et de son estime » en adressant une lettre de candidature qui est un modèle de dignité et d'humilité⁹. Bien que classé deuxième ex æquo, il ne recueille ensuite qu'une voix et ne prendra pas l'initiative de se présenter à nouveau.

Paul Vidal, qui a été l'élève de Massenet et le condisciple de Debussy, est professeur au Conservatoire depuis 1894, successivement de solfège, d'accompagnement puis de composition. Il est également chef de chœurs et chef de chant à l'Opéra, et directeur de l'Opéra-Comique de 1914 à 1919. Il se présente pour la première fois en 1922, à 59 ans, au fauteuil de Saint-Saëns. En 1924, il brigue celui de Dubois, en 1925 celui de Fauré, en 1926 celui de Paladilhe. À sa dernière tentative en 1929, il est classé troisième et recueille un maximum de cinq voix. Dans ses lettres de candidatures, Paul Vidal souligne à

⁸ Lettre de Charles Lefebvre au président de l'Académie des Beaux-Arts, 11 avril 1896 (Archives de l'Académie des Beaux-Arts).

⁹ Voir lettre de Bourgault-Ducoudray au président de l'Académie des Beaux-Arts, 21 avril 1896 (Archives de l'Académie des Beaux-Arts).

chaque fois un aspect supplémentaire de ses activités à dessein de se mettre mieux en valeur. En 1925, il joint sa carte de président de la Sacem¹⁰, fonction qu'il n'a exercée que de manière éphémère. On peut supposer que ce musicien, dont la carrière a une tournure officielle, aurait persévéré si la mort ne l'en avait empêché.

Élève de Lenepveu, Philippe Gaubert est flûtiste virtuose et chef d'orchestre et il fait une carrière internationale. Professeur au Conservatoire à partir de 1920, il y enseigne la flûte puis la direction d'orchestre. Il pose sa candidature en 1938 et est classé quatrième. Il meurt en 1941.

Ces prétendants malchanceux apportent la preuve que s'ils attendent d'avoir accédé à un poste de professeur pour poser leur candidature, les classes d'harmonie, d'instruments ou d'ensemble n'ont pas les mêmes vertus que celles de composition qui constituent un des moyens les plus efficaces pour être élu à l'Institut – Paul Vidal est la seule exception.

La réussite au prix de Rome

Sans être professeurs au Conservatoire, d'autres lauréats du prix de Rome figurent parmi les « refusés », certains ayant été couronnés par d'autres prix de l'Académie, comme le Prix Chartier ou le Prix Monbinne. Pourtant, à en croire une experte, Marguerite de Saint-Marceaux, épouse du sculpteur René de Saint-Marceaux, futur membre de l'Académie des Beaux-Arts, le prix de Rome est un atout : « Lenepveu est élu membre de l'Institut », écrit-elle en 1896 le jour de l'élection au fauteuil d'Ambroise Thomas. « Se présente pour la première fois. Présenté le premier par sa section¹¹ ; sans aucun talent ; mauvais professeur au Conservatoire ; mais romain. C'est le seul titre sérieux pour les vieilles moules de l'Institut¹² ». Quant à Messager, il remarque en 1912 : « Je crois bien *qu'il faut* que je me présente à l'Institut, puisque je l'ai déjà fait une fois. Je ne crois pas que je passerai parce que j'ai contre moi tout le clan de Rome qui marchera pour Charles Lefebvre. Mais il semble que je dois courir la chance puisque des tas de journaux ont mis mon nom en avant¹³ ». Les exemples de Léon Gastinel, Gaston

¹⁰ Voir carte jointe à la lettre de Paul Vidal au président de l'Académie des Beaux-Arts, 2 janvier 1925 (Archives de l'Académie des Beaux-Arts).

¹¹ En réalité, Lenepveu fut classé troisième (voir Tableau n° 1)

¹² Marguerite de SAINT-MARCEAUX, *Journal 1894-1927*, édité sous la direction de Myriam CHIMÈNES, Paris : Fayard, 2007 (2 mai 1896).

¹³ Lettre d'André Messager à Marguerite de Saint-Marceaux, 4 septembre 1912, citée dans CHIMÈNES, « La Nomenclatura musicale en France sous la III^e République », p. 126.

Salvayre, Henri Maréchal, Raoul Laparra et Charles Lévadé n'en prouvent pas moins que le prix de Rome ne fournit pas toujours une garantie de réussite.

Léon Gastinel est violoniste à l'Opéra-Comique et altiste à la Société des Concerts du Conservatoire. Compositeur, élève d'Halévy, il est « l'un des plus féconds, aussi l'un des plus fidèles à la formation académique qu'il a reçue¹⁴ ». Ses œuvres lyriques sont accueillies avec succès en France comme à l'étranger et il est également lauréat du prix Chartier. Il se présente trois fois : en 1892, en 1894 et en 1896 – non classé cette année-là, il obtient cependant six voix au premier tour de scrutin, devançant ainsi Fauré et Widor.

Chef d'orchestre à l'Opéra populaire du Châtelet, critique au *Gil Blas*, Gaston Salvayre est organiste et compositeur et plusieurs de ses œuvres sont montées à l'Opéra et à l'Opéra-Comique. Il candidate à deux reprises, en 1892 et en 1894.

S'il n'est pas professeur au Conservatoire, Henri Maréchal n'en est pas moins bardé de responsabilités officielles : il est inspecteur de l'enseignement musical (Ministère des Beaux-Arts), membre du Conseil supérieur du Conservatoire, sans compter qu'il fait partie de nombre de jurys et de commissions (surveillance et enseignement du chant dans les écoles de la Ville de Paris, examen des professeurs de musique candidats aux écoles normales). Avec six tentatives infructueuses, il fait partie des plus tenaces des « refusés ». Il commence à candidater en 1896 – il n'est pas classé. Aux élections de 1909 et de 1910, il est classé cinquième. Il se présente à nouveau en 1912 puis en 1918, et il est alors classé deuxième – au premier tour de scrutin, il est à égalité avec Rabaud qui le distance et est élu au second tour par 17 voix contre 12. Lorsqu'il candidate pour la sixième et dernière fois en 1922, Maréchal n'hésite pas à indiquer clairement dans sa lettre que ce sont les 12 voix « recueillies précédemment » qui « l'encouragent » à se « présenter à nouveau aux suffrages de l'Académie¹⁵ ». Il fait des scores honorables derrière Alfred Bruneau et Georges Hüe qui est élu.

Raoul Laparra, qui a été l'élève de Fauré, se présente quatre fois, mais n'essuie en réalité que deux échecs car il retire sa candidature à deux reprises. Classé deuxième en 1929 et en 1934, il retire sa candidature à la deuxième séance de l'élection de 1936 et argue, pour se désister à nouveau en 1938, d'une tournée d'inspection effectuée « sur ordre du ministre » et qui l'empêche d'effectuer les

¹⁴ Joël-Marie FAUQUET, « Léon Gastinel », *Dictionnaire de la musique en France au XIX^e siècle*, dirigé par Joël-Marie FAUQUET, Paris : Fayard, 2003, p. 505.

¹⁵ Lettre d'Henri Maréchal au président de l'Académie des Beaux-Arts, 14 février 1922 (Archives de l'Académie des Beaux-Arts).

visites nécessaires, soulignant que cette explication doit être fournie aux membres de l'Institut¹⁶.

Élève de Massenet, Charles Lévadé semble avoir attendu ses succès à l'Opéra-Comique (*La Rôtisserie de la reine Pédauque* en 1920 et *La Peau de chagrin* en avril 1929) pour poser sa candidature. Il se présente deux fois, en 1929 et en 1934.

Le succès dans le domaine de l'art lyrique

La réussite dans le domaine de l'art lyrique constitue un autre facteur favorable à l'élection à l'Académie des Beaux-Arts. Selon Romain Rolland, « l'Opéra est une sorte d'institution nationale, qui intéresse davantage l'histoire de l'art officiel que de l'art vivant¹⁷ ». Pendant longtemps, l'art lyrique est en effet considéré comme le principal moyen d'expression de l'art musical. Rempporter les suffrages du public est donc un atout considérable et cette reconnaissance est susceptible de conduire un musicien à l'Institut. Léo Delibes, Emile Paladilhe, Alfred Bruneau, Georges Hüe, Jules Massenet et Gustave Charpentier doivent leur élection à un parcours brillant dans cette sphère. Parmi les « refusés », deux paraissent avoir à ce titre pu prétendre à un fauteuil : Victorin de Joncières et Henry Février.

Compositeur et critique, wagnérien convaincu, Victorin de Joncières est un ami de jeunesse de Chabrier. Plusieurs de ses œuvres sont montées notamment à l'Opéra et à l'Opéra-Comique. Mais leur disparition rapide de l'affiche¹⁸ témoigne de leur insuccès. Avec six tentatives infructueuses (1881, 1884, 1891, 1892, 1894 et 1896), Victorin de Joncières fait partie des candidats les plus obstinés. Ses résultats successifs, en progression, peuvent expliquer sa persévérance. Classé troisième aux élections de 1881 et de 1884, deuxième ex aequo à celle de 1891, premier ex aequo à celle de 1892 et premier à celle de 1894, il tient la corde en 1896, rendant particulièrement périlleuse l'élection de Charles Lenepveu. Il est classé premier ex aequo avec Widor tandis que Bourgault-Ducoudray et Fauré sont deuxièmes ex aequo et Lenepveu troisième. Après une bataille fameuse et huit tours de scrutin au cours desquels Joncières talonne dangereusement Lenepveu, le duel est serré et Lenepveu ne l'emporte

¹⁶ Lettre de Raoul Laparra au président de l'Académie des Beaux-Arts, 29 avril 1938 (Archives de l'Académie des Beaux-Arts).

¹⁷ Romain ROLLAND, *Musiciens d'aujourd'hui*, Paris : Hachette, 1908, p. 223

¹⁸ *La Reine Berthe* après cinq représentations en 1878, *Lancelot* après huit représentations en 1900 – dans sa dernière candidature en 1896, il annonce comme acquis le projet de programmation de cette œuvre.

finalement que de trois voix. Joncières meurt en 1903, sans que l'occasion s'offre à lui de se présenter à nouveau.

Compositeur et critique, Henry Février est un élève de Massenet, de Fauré et de Messager. Son catalogue est abondant et il est avant tout un compositeur d'opéras, auxquels il doit ses principaux succès à la fois en France et à l'étranger – en particulier avec *Monna Vanna*, créé à au Palais Garnier en 1909 et repris à plusieurs reprises jusqu'à 1949. Il ne se présente qu'une fois, en 1929, au fauteuil de son maître et ami Messager. Non classé, ne recueillant aucune voix, il ne renouvelle pas sa candidature.

Profils ordinaires, profils extraordinaires

Une douzaine de compositeurs, aux profils divers et pour la plupart de médiocre réputation (Jules Alary, Adrien-Louis Boïeldieu, le prince Joseph Poniowski, Théodore Semet, Adolphe Vogel, Adolphe Blanc, Félix Clément, Édouard Membreé, Louis Lacombe, Antoine de Kontski, Frédéric Bentayoux, Alexandre Georges, Fernand Le Borne) voisinent avec deux illustres refusés, Erik Satie et Igor Stravinsky.

Jules Alary, qui est d'origine italienne, a été accompagnateur au Théâtre italien et maître de chapelle de Napoléon III. Il se présente en 1873 et en 1876. Adrien-Louis Boïeldieu, fils illégitime de Boïeldieu et d'une chanteuse de l'Opéra-Comique, a été formé par son père avant d'être l'élève de Halévy. Auteur notamment d'une dizaine d'opéras et d'opéras-comiques, il candidate à quatre reprises sans succès (1873, 1876, 1878 et 1881). À sa dernière tentative, il est classé cinquième et recueille deux voix. Il fait de sa filiation une justification de la réussite espérée, ce dont témoigne cette phrase extraite de sa lettre de candidature en 1876 : « Que le fils siège où le père a siégé¹⁹ ». Petit-neveu du dernier roi de Pologne, diplomate et homme politique proche de Napoléon III, le Prince Joseph Poniowski est aussi compositeur et ténor. Auteur d'une douzaine d'opéras qui remportent quelques succès en Italie et en Angleterre, il pose sa candidature en 1873 : classé troisième, il recueille une voix au premier tour de scrutin. Sorti sans récompense du Conservatoire, Théodore Semet se présente à deux reprises (1873 et 1876). Élève de Kreutzer et de Reicha, Adolphe Vogel, qui a des origines allemandes, se distingue grâce aux *Trois couleurs*, chant patriotique composé pour la célébration de la Révolution de 1830, tandis que ses œuvres dramatiques connaissent un certain succès, surtout à l'étranger.

¹⁹ Lettre d'Adrien-Louis Boïeldieu au secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-arts, 12 février 1876 (Archives de l'Académie des Beaux-Arts).

Il candidate sans succès en 1873 et en 1876, sans jamais recueillir aucune voix. Adolphe Blanc se présente en 1876, l'année qui suit son accession à la présidence de la Société des enfants d'Apollon. Félix Clément, qui est compositeur mais aussi professeur de piano et organiste au Collège Stanislas, à Saint-Augustin et à la Sorbonne, occupe quelques responsabilités officielles : auteur d'un rapport sur l'état de la musique religieuse qui est à l'origine de la fondation de l'École Niedermeyer, il est membre de la Commission des arts et édifices religieux du Ministère de l'Instruction publique et des Cultes et organise les Concerts historiques de l'Exposition universelle de 1867. Il se présente trois fois (1878, 1881 et 1884) et n'est classé qu'à sa dernière tentative par ajout de l'Académie. Édouard Membrée, qui a reçu le Prix Chartier en 1873 et dont *L'Esclave* est montée à l'Opéra en 1874, se présente en 1876 et 1878 – classé à chaque fois, il ne recueille aucune voix. Pianiste, élève de Zimmermann, Louis Lacombe est bien introduit dans le monde des arts et des lettres lorsqu'il candidate en 1878 – classé par ajout de l'Académie, il n'obtient aucune voix. Antoni Katski, dit Antoine de Kontsky, compositeur et pianiste polonais, qui s'est produit à Paris avec Liszt, candidate en 1881. Frédéric Ben Tayoux est incontestablement un candidat atypique. Ce compositeur et pianiste, élève de Marmontel, a composé de nombreux chants patriotiques et il est l'auteur en 1871 du revanchard *Alsace Lorraine* au refrain célèbre « Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine ». Il est candidat en 1909 et en 1910. Professeur d'harmonie à l'École Niedermeyer, maître de chapelle à Sainte-Clotilde et organiste à Saint-Vincent de Paul, Alexandre Georges se porte quatre fois candidats (1922, 1924, 1925 et 1926). Fernand Le Borne, qui est belge, est un élève de Massenet, Saint-Saëns et Franck, et deux de ses opéras ont été montés au Palais Garnier (*La Catalane* en 1907 et *Les Girondins* en 1916). Candidat en 1926, il est classé sixième par ajout de l'Académie avant de retirer sa candidature.

Erik Satie et Igor Stravinsky constituent deux cas particuliers, la singularité de chacune de leurs personnalités expliquant leur rejet par l'Académie. À l'époque de leurs candidatures respectives, le premier semble n'être qu'un jeune farfelu sans notoriété alors que le second est un compositeur célèbre et internationalement reconnu.

En juin 1892, lorsqu'il se présente pour la première fois, l'auteur des *Gymnopédies* a 26 ans et sa musique n'a été jouée pour la première fois en public que quelques mois plus tôt. La principale qualité dont il fait état est celle de maître de chapelle aux soirées de la Rose+Croix. Au Chat noir, où il se produisait peu auparavant, l'Académie était tournée en dérision, les garçons de

café étant vêtus d'authentiques habits d'immortel. Satie renouvelle sa candidature en 1894 et 1896. À en croire le poète Victor-Émile Michelet, qui avait l'occasion de le rencontrer à la Librairie de l'Art indépendant, Satie « racontait en bouffonnant ses visites aux membres de l'Académie des Beaux-Arts. [...] C'était, disait-il, dans le but de prêcher à ces mainteneurs de formules académiques le culte de l'art vivant et réel. Je n'en ai rencontré qu'un qui comprenne, ajoutait-il ; c'est Gustave Moreau ». Et Michelet ajoutait « Pourtant, il obtenait toujours une voix, celle de Reyer²⁰ ». Les lettres de candidature de Satie sont des morceaux d'anthologie. Il use des formules les plus extravagantes dans un tel contexte. Il déclare en 1892 :

je tiens à vous affirmer hautement la vitalité de l'école musicale dont j'ai été l'initiateur et des principes d'art que j'ai toujours soutenus au cours de mes travaux²¹.

En 1894, candidat au fauteuil de Gounod, il affirme :

mon Art, fleur de l'École dont je suis le Pieux Initateur, m'impose le devoir, avec l'assentiment de Dieu, de me présenter au fauteuil du Très Vénéré Maître trop tôt disparu de l'Auguste Assemblée²².

Rédigée sur papier à en-tête de l'« Église métropolitaine d'art de Jésus conducteur, Erik Satie, Parcier et Maître de Chapelle », sa lettre de candidature de 1896 informe ainsi de ses intentions le secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts :

je vous prie d'instruire de ma postulance l'auguste et vénérable Compagnie. J'use profitablement de grâces magnifiques : la propitiation de Dieu me rend imperturbable ; ma bonne fâme et renommée impètre pour moi une juste équité ; par cela, je précise la prééminence de mes droits ; pour ceci, j'affirme la compétence de l'art que je représente²³.

Comme c'est l'usage, Satie inclut dans ses lettres le catalogue de ses œuvres. De manière moins orthodoxe toutefois, il n'hésite pas à y faire figurer des œuvres

²⁰ Victor-Émile MICHELET, « À la Librairie de l'Art indépendant », *Les Nouvelles littéraires*, 20 juin 1936.

²¹ Lettre de Satie au secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, [juin 1892], in Erik SATIE, *Correspondance presque complète*, réunie et présentée par Ornella VOLTA, Paris : Fayard/Imec, 2000, p. 31.

²² Lettre de Satie au secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, Paris, le 30 du mois d'Avril de 94, reproduite dans SATIE, *Correspondance presque complète*, p. 51.

²³ Lettre de Satie au secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, « Abbatale, le 14 du mois de Avril de 1896 », même référence, p. 72.

qui n'existent pas. Jamais classé, il n'obtient, contrairement à l'affirmation de Victor-Émile Michelet, jamais aucune voix.

Le cas Stravinsky est à l'évidence à la fois plus sérieux et plus symptomatique. Après la mort de Dukas en mai 1935, son fauteuil est déclaré vacant et, dès le mois de juillet, Jacques-Émile Blanche et Gabriel Pierné, fidèle de Stravinsky dont il a notamment créé *L'Oiseau de feu*, insistent auprès de Stravinsky pour qu'il présente sa candidature. Fixé en France pendant l'entre-deux-guerres et naturalisé français depuis juin 1934, ce dernier s'en trouve flatté et répond positivement à leurs sollicitations²⁴. Il a pour concurrents Henri Busser, Raoul Laparra, Samuel-Rousseau et Florent Schmitt – lecture est faite des lettres de candidature lors de la séance du 4 janvier 1936. Or le 8 janvier, quelques jours avant la séance au cours de laquelle doit être effectué le classement, la commission administrative de l'Académie des Beaux-arts s'enquiert de vérifier si la candidature de Stravinsky est ou non recevable, compte tenu de sa naturalisation récente²⁵. Dès le lendemain, Stravinsky reçoit un courrier le priant de déposer son acte de naturalisation à l'Institut au plus tard deux heures avant la séance du 11 janvier suivant²⁶. Dans le même temps, les 9 et 10 janvier, il effectue un véritable marathon de visites aux membres de l'Académie des Beaux-arts. Mais il y a des fuites et la presse s'empare de « l'affaire ». Dans un article titré « Igor Stravinsky sera-t-il élu à l'Institut ? », *Le Figaro* du 11 janvier 1936 tourne la chose au ridicule et conclut :

À genoux, à deux genoux, nous supplions l'Académie des Beaux-arts et MM Alfred Bachelet, Alfred Bruneau, Gustave Charpentier, Georges Hüe, Henri Rabaud, Charles-Marie Widor en particulier de lancer sur le seuil de l'Institut le *vade retro* solennel au compositeur de l'*O de feu*, du *Sacre*, de *Noces* et autres œuvres.

²⁴ Voir lettre de candidature de Stravinsky au président de l'Académie des Beaux-Arts, non datée, accompagnée d'un bref curriculum vitae et d'une liste abrégée de ses œuvres (Archives de l'Académie des Beaux-Arts).

²⁵ Voir lettre d'Émile Buland, membre de la commission administrative de l'Académie des Beaux-Arts, 8 janvier 1936 (Archives de l'Académie des Beaux-Arts). Il reçoit en réponse copie d'une loi du 19 juillet 1934 « sur l'accession des naturalisés à certaines fonctions » qui stipule que « L'étranger naturalisé jouit de tous les droits civils et politiques attachés à la qualité de citoyen français. Néanmoins, il ne peut, pendant dix ans, à dater du décret qui lui a conféré la naturalisation, être investi de fonctions ou mandats électifs à moins qu'il n'ait accompli les obligations militaires [...] Pendant dix ans, à partir du décret qui lui a conféré la naturalisation, l'étranger naturalisé ne peut être nommé à des fonctions publiques rétribuées par l'État ».

²⁶ Voir double de la lettre adressée par l'Académie des Beaux-Arts à Igor Stravinsky, 9 janvier 1936 (Archives de l'Académie des Beaux-Arts).

Pierné et Blanche s'émeuvent de cette publicité et demandent alors à Stravinsky de renoncer. Celui-ci s'y refuse, arguant du fait que la question juridique n'est pas de sa compétence et que son retrait ne pourrait que le ridiculiser, car il serait interprété comme l'expression de la crainte de n'être pas élu. Le 17 janvier, un article signé Guermantes et intitulé « Le Sacre de l'automne » paraît à la une du *Figaro*. Après avoir commenté la question de la naturalisation, l'auteur marque son étonnement :

Ce qui est plus surprenant peut-être, c'est la candidature de M. Igor Stravinsky à l'Institut. Je sais bien que la même question se pose chaque fois qu'un artiste hautement original, indépendant d'expression et d'attitude, découvre soudainement, vers la cinquantaine, le chemin du Pont des Arts.

Et il conclut :

Quelle métamorphose ont donc subie et son talent et son esprit pour s'accommoder soudain de ces lauriers ? Il ne s'agit pas de mépriser les honneurs, il s'entend. Mais il est des œuvres elles-mêmes qui semblent leur dire non. Il est vrai qu'il est un temps de la vie où l'artiste n'interroge plus sa jeunesse.

Stravinsky attendra que l'élection ait eu lieu pour répondre vigoureusement par voie de presse le 28 janvier suivant dans *Le Jour*. Lors de sa séance du 18 janvier, l'Académie établit le classement, non sans que son président, Henri Rabaud, rappelle, sans prononcer le nom de Stravinsky, que la semaine précédente une

question d'ordre administratif avait été posée au sujet de l'admissibilité d'une candidature au fauteuil de M. Paul Dukas. Le directeur de cabinet du Ministre de l'Éducation Nationale, le président du Contentieux du Ministère, le président de la section compétente du Conseil d'État, nos confrères Bathélémy et Capitant ont bien voulu donner leur sentiment. La section se trouve aujourd'hui en mesure de donner les résultats de son classement. Elle propose : en 1^{re} ligne, M. Florent Schmitt, en 2^e ligne, M. Henri Busser, en 3^e ligne M. Stravinsky, en 4^e ligne M. Marcel Samuel-Rousseau²⁷.

Au cours de la séance du 25 janvier, cinq tours de scrutin sont nécessaires pour procéder à l'élection de Florent Schmitt, d'abord talonné par Henri Busser. Stravinsky recueille cinq voix au premier tour, quatre au deuxième et plus aucune aux trois derniers. À la mort de Widor, en 1937, la presse revient à la

²⁷ Procès-verbal de la séance du 18 janvier 1936 (Archives de l'Académie des Beaux-Arts). Raoul Laparra a retiré sa candidature.

charge. *Le Figaro* du 20 mars 1937 publie un article illustré d'une photo et intitulé « Igor Stravinsky entrera-t-il à l'Institut ? », dans lequel on peut lire :

Il reste que Stravinsky apporterait beaucoup de gloire à l'Institut et que plusieurs académiciens en ont le sentiment très net. On peut aussi penser qu'à l'intérieur de l'Académie des Beaux-Arts les positions ont un peu changé depuis l'an dernier.

Le même jour, paraît dans *L'Intransigeant* une interview de Stravinsky intitulée « Igor Stravinsky s'afflige de l'indifférence des milieux musicaux officiels à son égard ». Le compositeur commence par se plaindre :

Que voulez-vous ! Paris, que j'adore comme ville, ne me donne pas l'occasion d'y exercer mon art... et ma profession. [...] Depuis quatre ans j'ai acquis la nationalité française, dont je suis fier. Il n'empêche pas que je n'ai *aucune œuvre* au répertoire français [...] Vous conviendrez, reprend-il, qu'il est tout de même assez curieux qu'ayant actuellement *quatorze* partitions, opéras et ballets, joués dans le monde entier, il n'y en a pas *une seule*, en France !

À la question finale « N'est-il pas très fortement question de vous pour... l'Institut ? », il répond :

Oui, je sais. Mais je ne ferai plus acte de candidature. Quand, sur les instances de Gabriel Pierné et de Jacques-Émile Blanche, j'avais ambitionné la succession de Paul Dukas, on me laissa entendre que j'étais Français de trop fraîche date. Je n'ai pas plus de goût pour les « officiels » que ceux-ci pour moi... Tenez, à propos de Paul Dukas, quand il mourut, j'étais à Rome, où je dirigeai un concert de ses œuvres, qui eut, chez les Italiens, un certain retentissement. Je suis encore à attendre un mot de remerciements d'un représentant de la France !

Cet épisode devait incontestablement laisser des traces : il n'est pas totalement exclu qu'il ait joué dans la décision de Stravinsky de se fixer définitivement aux États-Unis après la guerre et de prendre la citoyenneté américaine.

Si la démarche est relativement codifiée, nombre de facteurs demeurent aléatoires, sans compter la personnalité des candidats, leur ambition, leur narcissisme ou leur vanité. On note une certaine unité dans la formulation des lettres de candidature, qui s'ouvrent invariablement par l'hommage au « regretté » musicien dont la mort a laissé le fauteuil vacant. Benjamin Godard n'hésite pas à se recommander du défunt Gounod dont il brigue le fauteuil :

Monsieur le Président, Je sais que pour succéder au grand artiste Charles Gounod ma petite personnalité est bien peu de chose mais, de son vivant, ce maître illustre et regretté m'a dit : « Mon enfant, nous sommes de la même famille artistique ; comme moi tu cherches le Beau dans l'Expression et non l'Effet dans la Bizarrerie ; un jour tu seras des nôtres à l'Institut. Encouragé par ces bienveillantes paroles, j'ose, Monsieur le Président, me proposer aux suffrages de messieurs les membres de l'Académie des Beaux-Arts²⁸.

Les lettres de Satie, qui rivalise de formules truculentes, sont bien entendu délectables. En 1912, après l'élection de Charpentier, Satie écrit dans les *Mémoires d'un amnésique*, un article qu'il intitule « Mes trois candidatures » et qui débute ainsi : « Plus heureux que moi, Gustave Charpentier est membre de l'Institut de France. Qu'il reçoive ici-même les tendres applaudissements d'un vieil ami ». Et il poursuit :

Je fus, trois fois, candidat à la Délicate Réunion ; fauteuil d'Ernest Guiraud ; fauteuil de Charles Gounod ; fauteuil d'Ambroise Thomas. MM. Paladilhe, Dubois et Lenepveu me furent, sans raison du reste, préférés. Et cela me fait grosse peine. Bien que n'étant pas très observateur, il me sembla que les Précieux membres de l'Académie des BA usaient, devers ma personne, d'un entêtement, d'un voulu frisant l'obstination la plus calculée. Et cela me fit grosse peine²⁹.

L'exemple de Bourgault-Ducoudray est particulièrement significatif. Lui-même pose la question de la notoriété. C'est ce que traduit sa lettre de candidature, consécutive à l'ajout par l'Académie de son nom sur la liste des candidats :

Mon illustre ami et ancien condisciple Monsieur Massenet m'a appris que l'Académie des Beaux-Arts, dans sa séance du samedi 18, m'avait fait le très grand honneur d'ajouter mon nom à la liste des candidats au fauteuil de notre regretté maître Ambroise Thomas. Je remercie l'Académie des Beaux-Arts de m'avoir donné une marque aussi flatteuse de sa sympathie et de son estime.

Si je ne m'étais pas présenté à ses suffrages, c'est que mon nom, bien qu'il soit connu dans un milieu « musical », ne me semblait pas l'être assez encore du grand public, pour que j'ambitionne un titre qui est pour un artiste la consécration suprême et la récompense la plus haute que le talent puisse envier.

L'Académie, en me désignant elle-même comme candidat, a fait taire mes scrupules et je viens vous exprimer aujourd'hui mon très vif désir

²⁸ Lettre de Benjamin Godard au président de l'Académie des Beaux-Arts, 15 avril 1894 (Archives de l'Académie des Beaux-Arts).

²⁹ Erik SATIE, « Mes trois candidatures », [1912] *Mémoires d'un amnésique*, reproduit dans Erik SATIE, *Écrits*, réunis par Ornella VOLTA, Paris : Champ Libre, 1981, p. 21.

d'appartenir un jour à votre illustre Compagnie où j'ai l'honneur de compter plus d'un ancien camarade dont le nom est inséparablement uni à mes plus chers souvenirs.

Agréé, Monsieur et honoré Maître, l'expression de mes sentiments d'admiration et de dévouement.

Louis-Albert Bourgault-Ducoudray

Professeur d'histoire générale de la musique au Conservatoire depuis 1878

Je joins à ma lettre le titre de mes principales compositions³⁰.

Écarté, Bourgault-Ducoudray ne se représentera pas. En 1910, quelques mois avant sa mort, ce candidat « malgré lui » et « refusé » écrit à Henry Roujon, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, une lettre particulièrement éloquente qui explique sa démarche et exprime son dégoût :

À la mort de Gounod [*sic*³¹], j'avais l'intention arrêtée de ne pas poser ma candidature à l'Institut, trouvant que mon nom n'était pas assez connu du grand public. Mais plusieurs membres de la section de musique insistèrent formellement pour que je me présente. L'un d'eux fit même appel à mes sentiments de cordialité à l'égard de mes anciens camarades de Rome qui, disait-il, désiraient m'avoir auprès d'eux dans la glorieuse enceinte.

Ému par la douceur des vieux chers souvenirs, je fermai l'oreille aux prudents conseils de la modestie pour suivre l'impulsion naïve du sentiment.

Je me présentai donc : mais je ne recueillis qu'une seule voix ; et cette voix unique n'était celle ni d'un membre de la section musicale, ni de l'un de mes anciens camarades de la Villa Médicis.

Cette « petite comédie » organisée à souhait pour jouer un « bon tour » à un confrère vous semblera sans doute comme à moi peu digne de la majesté des Dieux de l'Olympe musical.

Je vous avouerai, cher Monsieur, que je n'aurais plus le même plaisir à me rencontrer sous la coupole de l'Institut avec ceux qui m'ont fait comprendre, un peu durement peut-être, que j'avais eu tort de me départir d'une modestie dont ils semblaient me faire un grief de « lèse-amitié³² ».

Le rejet de Stravinsky, qui pour sa part cède à ce qu'il est convenu d'appeler des « amicales pressions », est évidemment emblématique. Si sa nationalité française récente est un temps envisagée comme prétexte à l'évacuation de sa candidature, il semble peu douteux que c'est plutôt l'esthétique de la musique de cet immigré qui peut effrayer les membres de l'Institut. Il convient d'ajouter que la notoriété

³⁰ Lettre de Bourgault-Ducoudray au président de l'Académie des Beaux-arts, 21 avril 1896 (Archives de l'Académie des Beaux-Arts).

³¹ Il s'agit en réalité de la mort d'Ambroise Thomas.

³² Lettre de Bourgault-Ducoudray à Henri Roujon, 27 février 1910 (Archives de l'Académie des Beaux-Arts).

de Stravinsky est sans comparaison avec celle de la plupart des compositeurs siégeant à l'Académie des Beaux-arts.

Il faut se garder d'omettre qu'avant de parvenir à leurs fins, certains candidats ont partagé le statut de refusés. Les exemples de Fauré et de Messager sont instructifs, chacun d'entre eux ayant patienté une quinzaine d'années avant d'être élu : Fauré se présente pour la première fois en 1894 et est élu à sa troisième candidature en 1909, une fois directeur du Conservatoire ; Messager pose sa première candidature en 1910 et doit attendre 1926 pour réussir à sa quatrième candidature – il a alors 73 ans et plus que trois années à vivre.

Les coups de théâtre ne sont pas absents de certains de ces exercices. En 1912, l'ajout inopiné par l'Académie du nom de Gustave Charpentier sur la liste des candidats sème le désordre et provoque la fureur de certains musiciens. Il déjoue en particulier les stratégies de Messager qui se pensait gagnant³³.

Le hasard des candidatures favorise la chance des uns et provoque la malchance des autres. En 1878, à sa troisième et dernière candidature, Ernest Boulanger est devancé par une jeune vedette, Massenet, qui n'a que 38 ans et cumule tous les avantages : il est élève d'Ambroise Thomas, prix de Rome, élu de l'année professeur de composition au Conservatoire et auteur d'opéras et opéras-comiques à succès. Pour sa part, Jules Duprato se mesure successivement à des concurrents de poids, Reyer, Massenet et Saint-Saëns, qui ruinent toute chance de succès.

La lecture des lettres de candidatures peut être édifiante. Candidat à six reprises, Émile Pessard renouvelle le style et le contenu de ses lettres, donnant à chaque fois plus d'informations. Sa première lettre est laconique, ainsi que les deux suivantes. En 1909, à sa quatrième candidature, il juge utile de préciser : « Les titres que je crois avoir sont : mon âge, ma situation et mon honorabilité³⁴ ». L'année suivante il commence par évoquer son « cher et regretté Charles Lenepveu », dont il brigue le fauteuil, par préciser qu'il a 68 ans, qu'il enseigne depuis trente ans au Conservatoire et par rappeler les noms des lauréats de l'Institut issus de sa classe, parmi lesquels Gustave Charpentier – et il commet la maladresse de citer également Maurice Ravel, célèbre refusé au prix de Rome quelques années auparavant. Puis, après avoir détaillé ses titres, ses qualités et ses œuvres, il choisit de se laisser aller à faire ses doléances :

³³ Voir lettre d'André Messager à Marguerite de Saint-Marceaux, 22 octobre 1912, citée dans CHIMÈNES, « La Nomenclatura musicale en France sous la III^e République », p. 127.

³⁴ Lettre d'Émile Pessard au président de l'Académie des Beaux-Arts [février 1909] (Archives de l'Académie des Beaux-Arts).

L'évolution musicale et le parti pris des snobs ont frappé cruellement les compositeurs de l'École Française qui a produit tant d'œuvres dramatiques de haute valeur. L'invasion des compositeurs symphoniques dans les théâtres a été fatale à l'ancien répertoire et les directeurs de l'Opéra-Comique ou de l'Opéra subissant l'influence moderne délaissent le genre mélodique et ne gardent sur l'affiche que les ouvrages des grands maîtres actuels du théâtre : MM. Massenet et St-Saëns.

Je n'ai plus de pièce au répertoire de nos théâtres subventionnés. Mon *Tabarin* va être monté à Londres mais, comme les reprises ne comptent pas comme pièces nouvelles dans le cahier des charges, les directeurs ne tiennent pas à reprendre d'anciennes pièces et préfèrent jouer des nouveautés. J'ai essayé vainement de faire représenter à l'Opéra-Comique ou au théâtre lyrique municipal de la Gaité mon *Tabarin* et mon *Capitaine fracasse*. Je suis donc dans de mauvaises conditions pour poser ma candidature aujourd'hui tandis qu'en 1891, lors du grand succès des *Folies amoureuses* (interrompu par une querelle entre les auteurs et M. Carvalho), j'aurais pu me présenter avec quelque prestige.

Ces réflexions ne me paraissent pas inutiles pour ceux des membres de l'Institut qui ne me connaissent pas et qui pourraient s'imaginer que si nous ne sommes pas joués (je parle aussi de mes confrères mélodistes) c'est que nous n'avons aucun talent³⁵.

En 1912, sa lettre de candidature est à nouveau brève, comme les premières. Mais Pessard juge bon d'y introduire une note de relative intimité en s'adressant au secrétaire perpétuel comme à « [son] cher ami », en le chargeant de ses « hommages respectueux » à son épouse Mme Roujon et en lui transmettant les « meilleurs souvenir » de sa femme et de sa fille³⁶.

Les regards croisés entre concurrents éconduits prêtent parfois à sourire. En 1892, Émile Pessard fait savoir à un membre de l'Académie qu'il connaît Satie, qu'il considère comme « un pur toqué qui n'a jamais rien fait³⁷ ». De son côté, Satie observe ainsi en 1912 les vains efforts de Pessard :

Toujours avec mélancolie, je me souviendrai de M. Émile Pessard, mon vieux Compagnon de lutte. J'ai pu constater, à plusieurs reprises, qu'il s'y prenait fort mal, sans aucune habileté, manquant de la plus simple astuce. *Il ne sait pas*, et l'on voit trop qu'il *ne sait pas*. Pauvre bon Monsieur ! Combien il aura du mal à se caser, à se faufiler à travers un sein pour lui si peu aimable, pour lui si peu accueillant, pour lui si peu hospitalier ! Voilà

³⁵ Lettre d'Émile Pessard au président de l'Académie des Beaux-Arts [16 septembre 1910] (Archives de l'Académie des Beaux-Arts).

³⁶ Lettre d'Émile Pessard au président de l'Académie des Beaux-Arts, 30 septembre 1912 (Archives de l'Académie des Beaux-Arts).

³⁷ *Le Voltaire*, 21 juin 1892, cité dans SATIE, *Correspondance presque complète*, p. 651.

vingt ans que je le vois s'arc-bouter à cet ingrat, à ce maussade, à ce triste objet ; tandis que les subtils compères du Palais-Mazarin le regardent étonnés, tout surpris de sa ténacité incapable et de sa pâle impuissance. Et cela me fait grosse peine³⁸.

Comme celui d'Émile Pessard, l'échec de Paul Vidal demeure difficile à expliquer. L'acharnement de ces « éternels refusés et candidats permanents³⁹ » ne manque pas d'étonner. Tous deux sont des professeurs renommés, à ce titre passés à la postérité, leur nom demeurant attaché à ceux de leurs élèves devenus célèbres. Toutefois, si l'une des clés de la réussite est la détention d'une classe de composition, l'échec de Pessard peut être compréhensible alors que celui de Paul Vidal ne l'est pas et peut être opposé à la réussite d'un Théodore Dubois ou d'un Charles Lenepveu.

Un déficit de relations mondaines peut-il être imputé à certains échecs ? L'efficacité des visites et de la pression sociale est en effet importante. C'est ainsi qu'en 1893, préparant sa première candidature, Gabriel Fauré prend soin de s'adresser à la comtesse Greffulhe et de solliciter son appui et sa recommandation⁴⁰. Mais si les visites sont nécessaires, elles ne sont cependant pas forcément suffisantes. À deux reprises, à ses deuxième et troisième candidatures – il ne sera élu qu'à la quatrième – Messenger livre par le menu les détails de ses campagnes, faisant état d'une liste imposante de « visites pour l'Institut⁴¹ ».

De manière générale, la composition de la section musicale de l'Académie des Beaux-Arts au moment d'une élection fait bien entendu partie des facteurs aléatoires, amitiés ou inimitiés, rancœurs ou favoritisme pouvant décider du succès ou de l'échec d'un candidat.

En complément de cette étude, une réflexion sur les compositeurs, et non des moindres, qui choisissent de n'être pas candidats mériterait certainement l'attention. C'est le cas de Lalo, sollicité par Saint-Saëns en 1884, de d'Indy qui se refuse à briguer un fauteuil en dépit des pressions de son entourage⁴², sans

³⁸ SATIE, « Mes trois candidatures », [1912] *Mémoires d'un amnésique*, reproduit dans SATIE, *Écrits*, p. 21

³⁹ Hélène Carrère d'Encausse, préface à Christophe Carlier, *Lettres à l'Académie française*, Paris : Les Arènes, 2010, p. 9.

⁴⁰ Voir CHIMÈNES, « La Nomenclatura musicale en France sous la III^e République », p. 124

⁴¹ Lettre d'André Messenger à Marguerite de Saint-Marceaux, 10 octobre 1912, citée dans même référence, p. 126.

⁴² Voir Myriam CHIMÈNES, « Vincent d'Indy dans la société parisienne », *Vincent d'Indy et son temps*, sous la direction de Manuela SCHWARTZ, avec la collaboration de Myriam CHIMÈNES, Liège : Mardaga, 2006, p. 65-66.

compter Debussy dont la lettre de candidature, datée du 24 mars 1918, veille de sa mort, est écrite, sans doute à son insu, de la main de sa femme Emma, qui n'hésite pas à faire un faux en imitant sa signature⁴³. Et l'on peut y ajouter les noms de Ravel ou de Roussel.

La plupart des arguments avancés pour expliquer le succès s'avèrent valides pour constater l'échec de candidats a priori aussi dignes de l'emporter que certains élus. Nombre d'aspects du mécanisme des élections demeurent énigmatiques. Comment justifier le succès d'un Lenepveu, d'un Georges Hüe ou d'un Alfred Bachelet face à l'insuccès d'un Paul Vidal, d'un Victorin de Joncières ou d'un Philippe Gaubert ? La clé du mystère résiderait-elle dans les œuvres ? Convierait-il d'entreprendre systématiquement une vaste étude esthétique comparative ?

Ceux à qui la postérité a réservé une place de choix ne manquent évidemment pas d'attirer l'attention. À l'Académie française, Zola fut candidat à de multiples reprises sans succès et Balzac, Baudelaire ou Verlaine ne furent pas plus heureux. Chez les musiciens, Satie et Stravinsky se distinguent parmi les illustres refusés. La constatation suivante s'applique aussi à certains compositeurs : « En se présentant, aucun des grands écrivains qui ne furent pas élus ne s'exposa au ridicule – lequel, par contrecoup, retombe sur ceux qui leur refusèrent un fauteuil. Ce jour-là, à l'Académie, les immortels n'étaient peut-être pas ceux qu'on pense⁴⁴ ».

© Myriam CHIMÈNES

⁴³ Voir lettre de Debussy au président de l'Académie des Beaux-arts, 24 mars 1918 (Archives de l'Académie des Beaux-Arts-).

⁴⁴ CARLIER, *Lettres à l'Académie française*, p. 125.

Annexes

Tableau n° 1 – Institut de France. Élections à l'Académie des Beaux-arts. Section V : Composition musicale.

Élections de 1870 à 1940

20 JANVIER 1872 : ÉLECTION DE VICTOR MASSÉ AU FAUTEUIL DE LOUIS AUBER

Séances	Candidats	Nombre de voix
13 janvier 1872	1 - Victor Massé 2 - François Bazin 3 - Ernest Reyer 4 - Antoine Elwart (ajout par l'Académie)	
20 janvier 1872	Victor Massé François Bazin Ernest Reyer	26 5 4
31 votants Majorité 18		

L'art officiel dans la France musicale au XIX^e siècle. Avril 2010.
 Myriam CHIMÈNES, « Des “refusés”. Les compositeurs candidats malheureux à l'Académie des beaux-arts sous la Troisième République. »

5 AVRIL 1873 : ÉLECTION DE FRANÇOIS BAZIN AU FAUTEUIL DE MICHEL CARAFA

Séances	Candidats	1 ^{er} tour	2 ^e tour
22 mars 1873	Jules Alary François Bazin Adrien-Louis Boïeldieu Ernest Boulanger Antoine Elwart Prince Poniatowski Ernest Reyer Adolphe Vogel + Théodore Semet proposé et appuyé par Victor Massé et Ambroise Thomas		
29 mars 1873	1 - Bazin et Reyer 2 - Semet 3 - Poniatowski 4 - Boulanger 5 - Elwart (ajout par vote de l'Académie)		
5 avril 1873	Bazin Reyer Boulanger	18 8 7	22 14 1
37 votants Majorité : 19	Poniatowski Semet	2 1	0 0

L'art officiel dans la France musicale au XIX^e siècle. Avril 2010.
 Myriam CHIMÈNES, « Des “refusés”. Les compositeurs candidats malheureux à l'Académie des
 beaux-arts sous la Troisième République. »

11 NOVEMBRE 1876 : ÉLECTION D'ERNEST REYER AU FAUTEUIL DE FÉLICIEN DAVID

Séances	Candidats	1 ^{er} tour	2 ^e tour
14 octobre 1876	Jules Alary Adolphe Blanc Adrien-Louis Boïeldieu Ernest Boulanger Jules Duprato Édouard Membrée Ernest Reyer Théodore Semet Adolphe Vogel		
21 octobre 1876	1 - Reyer 2 - Boulanger 3 - Semet 4 - Duprato 5 - Membrée		
11 novembre 1876	Reyer Boulanger Semet Duprato Membrée	16 11 1 1 1	20 10 1 0 0
32 votants Majorité : 17			

L'art officiel dans la France musicale au XIX^e siècle. Avril 2010.
 Myriam CHIMÈNES, « Des “refusés”. Les compositeurs candidats malheureux à l'Académie des
 beaux-arts sous la Troisième République. »

30 NOVEMBRE 1878 : ÉLECTION DE JULES MASSENET AU FAUTEUIL DE FRANÇOIS BAZIN

Séances	Candidats	1 ^{er} tour	2 ^e tour
16 novembre 1878	Adrien-Louis Boïeldieu Ernest Boulanger Félix Clément Jules Duprato Louis Lacombe Jules Massenet Édouard Membrée Camille Saint-Saëns Sutter		
23 novembre 1878	1 – Saint-Saëns 2 – Massenet 3 – Boulanger 4 – Duprato et Membrée 5 - Lacombe (ajout par l'Académie)		
30 novembre 1878	Massenet Saint-Saëns Boulanger	12 13 6	18 13 3
34 votants	Duprato	1	0
Majorité : 18 voix	Membrée	2	0

L'art officiel dans la France musicale au XIX^e siècle. Avril 2010.
 Myriam CHIMÈNES, « Des “refusés”. Les compositeurs candidats malheureux à l'Académie des beaux-arts sous la Troisième République. »

19 FÉVRIER 1881 : ÉLECTION DE CAMILLE SAINT-SAËNS AU FAUTEUIL D'HENRI REBER

Séances	Candidats	1 ^{er} tour	2 ^e tour
29 janvier 1881	Adrien-Louis Boïeldieu Félix Clément Léo Delibes Jules Duprato Ernest Guiraud Victorin de Joncières Antoine de Kontski Camille Saint-Saëns		
5 février 1881	1 - Saint-Saëns (unanimité) 2 - Delibes et Guiraud 3 - Joncières 4 - Duprato 5 - Boïeldieu		
19 février 1881	Saint-Saëns Delibes Guiraud Duprato Boïeldieu	14 11 3 2 2	22 9 0 2 0

6 DÉCEMBRE 1884 : ÉLECTION DE LÉO DELIBES AU FAUTEUIL DE VICTOR MASSÉ

Séances	Candidats	Nombre de voix
22 novembre 1884	Félix Clément Léo Delibes Ernest Guiraud Victorin de Joncières	
29 novembre 1884	1 - Guiraud 2 - Delibes 3 - Joncières 4 - Clément (ajout par l'Académie)	
6 décembre 1884	Delibes Guiraud	26 11
37 votants - Majorité 19 voix		

L'art officiel dans la France musicale au XIX^e siècle. Avril 2010.
 Myriam CHIMÈNES, « Des “refusés”. Les compositeurs candidats malheureux à l'Académie des beaux-arts sous la Troisième République. »

21 MARS 1891 : ÉLECTION D'ERNEST GUIRAUD AU FAUTEUIL DE LÉO DELIBES

Séances	Candidats	Nombre de voix
7 mars 1891	Ernest Guiraud Victorin de Joncières Émile Paladilhe Émile Pessard	
14 mars 1891	1 - Guiraud 2 - Joncières et Paladilhe 3 - Pessard (ajout par l'Académie)	
21 mars 1891	Guiraud Paladilhe Joncières	25 8 1
34 votants – Majorité 18 voix		

2 JUILLET 1892 : ÉLECTION D'ÉMILE PALADILHE AU FAUTEUIL D'ERNEST GUIRAUD

Séances	Candidats	1 ^{er} tour	2 ^e tour
18 juin 1892	Théodore Dubois Léon Gastinel Victorin de Joncières Émile Paladilhe Émile Pessard Gaston Salvayre Érik Satie		
25 juin 1892	1 - Joncières et Paladilhe 2 - Dubois 3 - Salvayre 4 - Gastinel 5 - Pessard (ajout par l'Académie)		
2 juillet 1892	Paladilhe Joncières Dubois Gastinel	16 8 5 6	21 9 4 2
36 votants Majorité 18 voix			

L'art officiel dans la France musicale au XIX^e siècle. Avril 2010.
 Myriam CHIMÈNES, « Des “refusés”. Les compositeurs candidats malheureux à l'Académie des
 beaux-arts sous la Troisième République. »

19 MAI 1894 : ÉLECTION DE THÉODORE DUBOIS AU FAUTEUIL DE CHARLES GOUNOD

Séances	Candidats	1 ^{er} tour	2 ^e tour	3 ^e tour
5 mai 1894	Théodore Dubois Gabriel Fauré Léon Gastinel Benjamin Godard Victorin de Joncières Émile Pessard Gaston Salvayre Érik Satie			
12 mai 1894	1 – Joncières 2 – Dubois 3 – Godard 4 – Fauré 5 – Gastinel et Salvayre (ajout par l'Académie)			
19 mai 1894	Dubois Joncières Fauré Gastinel Godard Salvayre	14 7 4 7 3 1	17 10 4 2 2 1	20 12 4 0 0 0
36 votants				
Majorité 19 voix				

L'art officiel dans la France musicale au XIX^e siècle. Avril 2010.
 Myriam CHIMÈNES, « Des “refusés”. Les compositeurs candidats malheureux à l'Académie des
 beaux-arts sous la Troisième République. »

2 MAI 1896 : ÉLECTION DE CHARLES LENEPVEU AU FAUTEUIL D'AMBROISE THOMAS

Séances	Candidats	1 ^{er} tour	2 ^e tour	3 ^e tour	4 ^e tour	5 ^e tour	6 ^e tour	7 ^e tour	8 ^e tour
18-4-1896	Fauré Gastinel Joncières Lefebvre Lenepveu Maréchal Satie Widor + Bourgault-Ducoudray (ajout par Académie)								
25-4-1896	1 – Joncières et Widor 2 – Bourgault-Ducoudray et Fauré 3 – Lenepveu								
2-5-1896	Lenepveu	9	10	16	17	16	17	18	19
	Joncières	9	12	11	13	15	15	15	16
	Gastinel	6	4	4	1	0	0	0	0
	Fauré	4	4	5	5	4	1	1	0
	Lefebvre	4	1	0	0	0	0	0	0
	Widor	3	3	0	0	0	0	0	0
36	Maréchal	1	1	0	0	0	0	0	0
votants	Bourgault-Ducoudray	0	1	0	0	0	0	0	0
Maj : 19									

L'art officiel dans la France musicale au XIX^e siècle. Avril 2010.
 Myriam CHIMÈNES, « Des “refusés”. Les compositeurs candidats malheureux à l'Académie des
 beaux-arts sous la Troisième République. »

13 MARS 1909 : ÉLECTION DE GABRIEL FAURÉ AU FAUTEUIL D'ERNEST REYER

Séances	Candidats	1 ^{er} tour	2 ^e tour	3 ^e tour	4 ^e tour	5 ^e tour	6 ^e tour
20-2-1909	Ben-Tayoux Fauré Lefebvre Maréchal Widor + Pierné et Pessard proposés par l'Académie						
6-3-1909	1 – Widor 2 – Fauré 3 – Lefebvre 4 – Pierné 5 – Maréchal 6 – Pessard ajouté à l'unanimité par l'Académie						
13-3-1909	Fauré Widor Maréchal Lefebvre Pierné Pessard	11 8 4 6 2 2	11 12 0 4 5 1	14 13 0 4 3 0	5 14 0 2 3 0	14 16 0 1 0 0	18 16 0 0 0 0
Total		33	33	34	34	34	34
33 votants : Majorité 17							
34 votants : Majorité 18							

L'art officiel dans la France musicale au XIX^e siècle. Avril 2010.
 Myriam CHIMÈNES, « Des "refusés". Les compositeurs candidats malheureux à l'Académie des beaux-arts sous la Troisième République. »

29 OCTOBRE 1910 : ÉLECTION DE CHARLES-MARIE WIDOR AU FAUTEUIL DE CHARLES LENEPVEU

Séances	Candidats	1 ^{er} tour	2 ^e tour	3 ^e tour	4 ^e tour	5 ^e tour
15-10-1910	Ben-Tayoux Lefebvre Maréchal Messenger Pessard Pierné Widor					
22-10-1910	1 - Widor 2 - Lefebvre 3 - Pierné 4 - Messenger 5 - Maréchal					
29-10-1910	Widor Pierné Messenger Maréchal Pessard Lefebvre	13 3 4 3 2 7	14 6 2 0 1 9	15 7 2 0 0 8	16 6 2 0 0 8	21 4 2 0 0 7
32 votants Majorité 17						

26 OCTOBRE 1912 : ÉLECTION DE GUSTAVE CHARPENTIER AU FAUTEUIL DE JULES MASSENET

Séances	Candidats	1 ^{er} tour	2 ^e tour
19 octobre 1912	André Messenger Gabriel Pierné Charles Lefebvre Henri Maréchal Alexandre Georges Georges Hüe Émile Pessard Gustave Charpentier		
26 octobre 1912	Charpentier Hüe Lefebvre Maréchal Messenger Pierné	13 2 10 4 6 2	21 0 4 1 5 6
37 votants Majorité : 19			

L'art officiel dans la France musicale au XIX^e siècle. Avril 2010.
 Myriam CHIMÈNES, « Des "refusés". Les compositeurs candidats malheureux à l'Académie des beaux-arts sous la Troisième République. »

28 DÉCEMBRE 1918 : ÉLECTION D'HENRI RABAUD AU FAUTEUIL DE CHARLES-MARIE WIDOR

Séances	Candidats	1 ^{er} tour	2 ^e tour
14 décembre 1918	Georges Hüe Henri Rabaud Henri Maréchal André Messenger		
21 décembre 1918	1 - Rabaud 2 - Maréchal 3 - Messenger 4 - Hüe		
28 décembre 1918 33 votants Majorité : 17	Rabaud Maréchal Messenger Hüe	11 11 2 9	17 12 3 1

4 MARS 1922 : ÉLECTION DE GEORGES HÜE AU FAUTEUIL DE CAMILLE SAINT-SAËNS

Séances	Candidats	1 ^{er} tour	2 ^e tour	3 ^e tour	4 ^e tour	5 ^e tour
18-2-1922	Bruneau Georges Hüe Maréchal Pierné Vidal					
25-2-1922	Classement alphabétique					
4-3-1922 36 votants Majorité : 19	Hüe Bruneau Maréchal Pierné Georges Vidal	11 7 9 6 2 1	12 8 8 7 1 0	14 8 6 8 0 0	17 6 7 6 0 0	19 7 5 5 0 0

L'art officiel dans la France musicale au XIX^e siècle. Avril 2010.
 Myriam CHIMÈNES, « Des "refusés". Les compositeurs candidats malheureux à l'Académie des beaux-arts sous la Troisième République. »

29 NOVEMBRE 1924 : ÉLECTION DE GABRIEL PIERNÉ AU FAUTEUIL DE THÉODORE DUBOIS

Séances	Candidats	1 ^{er} tour	2 ^e tour	3 ^e tour
2 novembre 1924	Alfred Bachelet Alfred Bruneau Alexandre Georges Gabriel Pierné Guy Ropartz Paul Vidal			
29 novembre 1924	Pierné Bruneau Bachelet Vidal Georges Ropartz	13 10 5 2 4 0	17 11 4 2 0 0	23 10 0 1 0 0
34 votants Majorité : 18				

17 JANVIER 1925 : ÉLECTION D'ALFRED BRUNEAU AU FAUTEUIL DE GABRIEL FAURÉ

Séances	Candidats	1 ^{er} tour	2 ^e tour
3 janvier 1925	Alfred Bachelet Alfred Bruneau Henri Busser Alexandre Georges Paul Vidal Guy Ropartz		
10 janvier 1925	1 - Bruneau 2 - Bachelet et Vidal 3 - Busser 4 - Ropartz et Georges (ajouts de l'Académie)		
17 janvier 1925	Bruneau Bachelet Vidal Busser Georges Ropartz	16 7 2 5 4 1	20 9 1 3 1 1
35 votants Majorité : 18			

L'art officiel dans la France musicale au XIX^e siècle. Avril 2010.
 Myriam CHIMÈNES, « Des "refusés". Les compositeurs candidats malheureux à l'Académie des beaux-arts sous la Troisième République. »

8 MAI 1926 : ÉLECTION D'ANDRÉ MESSAGER AU FAUTEUIL D'ÉMILE PALADILHE

Séances	Candidats	1 ^{er} tour	2 ^e tour
24 avril 1926	Alfred Bachelet Henri Busser Alexandre Georges Fernand Le Borne André Messager Paul Vidal		
1 ^{er} mai 1926	1 - Messager 2 - Bachelet 3 - Vidal 4 - Busser 5 - Georges 6 - Le Borne (ajout de l'Académie)		
8 mai 1926	Messager Bachelet Vidal	17 9 7	22 13 1
37 votants Majorité : 19	Busser Georges	4 0	1 0

8 JUIN 1929 : ÉLECTION D'ALFRED BACHELET AU FAUTEUIL D'ANDRÉ MESSAGER

Séances	Candidats	1 ^{er} tour	2 ^e tour	3 ^e tour	4 ^e tour
25 mai 1929	Alfred Bachelet Henry Février Raoul Laparra Charles Lévadé Samuel-Rousseau Paul Vidal Henri Busser				
1 ^{er} juin 1929	1 - Bachelet 2 - Laparra 3 - Vidal 4 - Busser 5 - Samuel-Rousseau				
8 juin 1929	Bachelet Laparra Vidal Busser Samuel-Rousseau Lévadé Février	7 4 5 10 6 1 1	14 5 1 6 7 1 0	17 3 0 5 9 0 0	19 2 0 5 8 0 0
34 votants Majorité : 18					

L'art officiel dans la France musicale au XIX^e siècle. Avril 2010.
 Myriam CHIMÈNES, « Des “refusés”. Les compositeurs candidats malheureux à l'Académie des beaux-arts sous la Troisième République. »

15 DÉCEMBRE 1934 : ÉLECTION DE PAUL DUKAS AU FAUTEUIL D'ALFRED BRUNEAU

Séances	Candidats	1 ^{er} tour	2 ^e tour
1 ^{er} décembre 1934	Paul Dukas Raoul Laparra Charles Lévadé Samuel-Rousseau		
8 décembre 1934	1 – Dukas 2 – Laparra 3 – Lévadé 4 – Samuel-Rousseau		
15 décembre 1934 28 votants Majorité : 15	Dukas Laparra Lévadé Samuel-Rousseau	14 6 1 7	19 5 1 3

25 JANVIER 1936 : ÉLECTION DE FLORENT SCHMITT AU FAUTEUIL DE PAUL DUKAS

Séances	Candidats	1 ^{er} tour	2 ^e tour	3 ^e tour	4 ^e tour	5 ^e tour
11-1-1936	Henri Busser Raoul Laparra Samuel-Rousseau Florent Schmitt Igor Stravinsky					
18-1-1936	1 – Schmitt 2 – Busser 3 – Stravinsky 4 – Samuel-Rousseau (Laparra a retiré sa candidature)					
25-1-1936 32 votants Majorité : 17	Schmitt Busser Stravinsky Samuel-Rousseau Bulletin blanc	8 8 5 10 1	9 8 4 11	14 7 0 11	16 4 0 12	17 3 0 12

L'art officiel dans la France musicale au XIX^e siècle. Avril 2010.
 Myriam CHIMÈNES, « Des “refusés”. Les compositeurs candidats malheureux à l'Académie des beaux-arts sous la Troisième République. »

14 MAI 1938 : ÉLECTION D'HENRI BUSSEUR AU FAUTEUIL DE GABRIEL PIERNÉ

Séances	Candidats	1 ^{er} tour	2 ^e tour
30 avril 1938	Henri Busser Philippe Gaubert Raoul Laparra Samuel-Rousseau		
7 mai 1938	1 – Busser 2 – Laparra 3 – Samuel-Rousseau 4 - Gaubert		
14 mai 1938	Busser Samuel-Rousseau Gaubert (Laparra a retiré sa candidature le jour de l'élection)	15 10 4	18 10 5

Tableau n° 2 – Institut de France. Académie des Beaux- Arts. Section V : Composition musicale.

Musiciens élus (1870-1940)

Musiciens	Candidature	Date de l'élection	Âge à l'élection	Prix de Rome
Fauteuil n° 1				
Théodore Dubois (1837-1924)	Deuxième	1894	54 ans	1861
Gabriel Pierné (1863-1937)	Quatrième	1925	61 ans	1882
Henri Busser (1872-1973)	Deuxième	1938	66 ans	1893
Fauteuil n° 2				
Victor Massé (1822-1884)	Deuxième	1872	50 ans	1844
Léo Delibes (1836-1891)	Troisième	1884	48 ans	
Ernest Guiraud (1837-1892)	Deuxième	1891	54 ans	1859
Émile Paladilhe (1844-1926)	Quatrième	1892	48 ans	1860
André Messager (1853-1929)	Quatrième	1926	73 ans	
Alfred Bachelet (1864-1944)		1929	65 ans	1890
Fauteuil n° 3				
Charles Lenepveu (1840-1910)	Première	1896	50 ans	1865
C.-M. Widor (1844-1937)	Troisième	1910	65 ans	
Henri Rabaud (1873-1949)	Première	1918	45 ans	1894
Fauteuil n° 4				
Ernest Reyer (1823-1909)	Troisième	1876	73 ans	
Gabriel Fauré (1845-1924)	Troisième	1909	64 ans	
Alfred Bruneau (1857-1934)	Troisième	1925	68 ans	
Paul Dukas (1865-1935)	Première	1934	69 ans	
Florent Schmitt (1870-1958)	Première	1936	66 ans	1900
Fauteuil n° 5				
Saint-Saëns (1835-1921)	Deuxième	1881	46 ans	
Georges Hüe (1858-1948)	Troisième	1922	64 ans	1879
Fauteuil n° 6				
François Bazin (1816-1878)	Troisième	1873	57 ans	1840
Jules Massenet (1842-1912)	Première	1878	36 ans	1863
G. Charpentier (1860-1956)	Première	1912	52 ans	1887

Tableau n°3 – Institut de France. Académie des Beaux-Arts. Section V : Composition musicale.

Musiciens refusés (1870-1940)

Candidats	Nombre d'échecs				
Jules Alary (1814-1891)	2	1873 (69 ans) Non classé	1876 (72 ans) Non classé		
Frédéric Bentayoux (1840-1918)	1	1909 (69 ans) Non classé			
Adolphe Blanc (1828-1885)	1	1876 (48 ans) Non classé			
Adrien-Louis Boïeldieu (1815-1883)	4	1873 (58 ans) Non classé	1876 (61 ans) Non classé	1878 (63 ans) Non classé	1881 (66 ans) Classé 3 ^e
Ernest Boulanger (1815-1900) [Prix de Rome]	3	1873 (58 ans) Classé 4 ^e		1876 (61 ans) Classé 2 ^e	1878 (63 ans) Classé 3 ^e
Louis-Albert Bourgault-Ducoudray (1840-1910)	1	1896 (56 ans) Proposé par l'Académie Classé 2 ^e ex aequo avec Fauré			
Félix Clément (1822-1885)	3	1878 (56 ans) Non classé		1881 (59 ans) Non classé	1884 (62 ans) Classé 4 ^e par ajout de l'Académie
Jules Duprato (1827-1892) [Prix de Rome]	3	1876 (49 ans) Classé 4 ^{ème}		1878 (51 ans) Classé 4 ^e	1881 (54 ans) Classé 4 ^e
Antoine Elwart (1808-1877) [Prix de Rome]	2	1872 (64 ans) Ajout de l'Académie		1873 (65 ans) Classé 5 ^e par ajout de l'Académie	
Henry Février (1875-1957)	1	1929 (54 ans) Non classé			

L'art officiel dans la France musicale au XIX^e siècle. Avril 2010.
 Myriam CHIMÈNES, « Des “refusés”. Les compositeurs candidats malheureux à l'Académie des beaux-arts sous la Troisième République. »

Léon Gastinel (1823-1906) [Prix de Rome]	3	1892 (69 ans) [classé 4 ^e]		1894 (71 ans) Classé 5 ^e ex æquo par ajout de l'Académie		1896 (73 ans)	
Philippe Gaubert (1879-1941) [2 ^e Gd Prix de Rome]	1	1938 (59 ans) Classé 4 ^e					
Alexandre Georges (1850-1938)	4	1922 (72 ans) Non classé		1924 (74 ans) Non classé	1925 (75 ans) Classé 4 ^e ex æquo par ajout de l'Académie		1926 (76 ans) Classé 5 ^e
Benjamin Godard (1849-1895)	1	1894 (45 ans) Classé 3 ^e					
Victorin Joncières (1839-1903)	6	1881 (42ans) Classé 3 ^e	1884 (45ans) Classé 3 ^e	1891 (52 ans) Classé 2 ^e	1892 (53 ans) Classé 1 ^{er} ex- æquo	1894 (55 ans) Classé 1 ^{er}	1896 (57 ans) Classé 1 ^{er}
Antoine de Kontski (1817-1899)	1	1881 Non classé					
Louis Lacombe (1818-1884)	1	1878 (60 ans) Classé 5 ^e par ajout de l'Académie					
Raoul Laparra (1876-1943) [Prix de Rome]	4	1929 (53 ans) Classé 2 ^e	1934 (58 ans) Classé 2 ^e	1936 (60 ans) Retire sa candidature à la 2 ^e séance		1938 (62 ans) Classé 2 ^e Retire sa candidature le jour de l'élection	
Fernand Le Borne (1862-1929)	1	1926 (64 ans) Classé 6 ^e par ajout de l'Académie					
Charles Lefebvre (1843-1917) [Prix de Rome]	4	1896 (53 ans) Non classé		1909 (66 ans) Classé 3 ^e	1910 (67 ans) Classé 2 ^e		1912 (69 ans) Classé 3 ^e
Charles Lévadé (1869-1948) [Prix de Rome]	2	1929 (60 ans) Non classé		1934 (65 ans) Classé 3 ^e			

L'art officiel dans la France musicale au XIX^e siècle. Avril 2010.
 Myriam CHIMÈNES, « Des "refusés". Les compositeurs candidats malheureux à l'Académie des beaux-arts sous la Troisième République. »

Charles-Henri Maréchal (1842-1924) [Prix de Rome]	6	1896 (54 ans)	1909 (67 ans) Classé 5 ^e	1910 (68 ans) Classé 5 ^e	1912 (70 ans) Classé 4 ^e	1918 (76 ans) Classé 2 ^e	1922 (80 ans) Classé 3 ^e
Édouard Membrée (1820-1882)	2	1876 (56 ans) Classé 5 ^e		1878 (58 ans) Classé 4 ^e			
Émile Pessard (1843-1917) [Prix de Rome]	6	1891 (48 ans) Classé 3 ^e par ajout de l'Académie	1892 (49 ans) Classé 5 ^e par ajout de l'Académie	1894 (51 ans) Non classé	1909 (66 ans) Classé 6 ^e par ajout de l'Académie à l'unanimité	1910 (67 ans)	1912 (69 ans)
Prince Poniatowski (1816-1873)	1	1873 (57 ans) Classé 3 ^e					
Gaston Salvayre (1847-1916) [Prix de Rome]	2	1892 (45 ans) Classé 3 ^e		1894(47 ans) Classé 5 ^e ex æquo par ajout de l'Académie			
Érik Satie 1866-1925	3	1892 (26 ans) Non classé		1894 (28 ans) Non classé		1896 (30 ans) Non classé	
Théodore Semet (1824-188)	2	1873 (51 ans) [proposé et appuyé par Victor Massé et Ambroise Thomas] Classé 2 ^e			1876 (54 ans) Classé 3 ^e		
Igor Stravinsky (1882-1971)	1	1936 (54 ans) Classé 3 ^e					
Sutter	1	1878 Non classé					
Paul Vidal (1863-1931) [Prix de Rome]	5	1922 (59 ans) Non classé	1924 (61 ans) Non classé	1925 (62 ans) Classé 2 ^e ex æquo avec Bachelet	1926 (63 ans) Classé 3 ^e	1929 (66 ans) Classé 3 ^e	
Adolphe Vogel (1808-1892)	2	1873 (65 ans) Non classé			1876 (68 ans) Non classé		